

Les jeunes Alsaciennes enrôlées de force dans les structures du IIIe Reich : 1940 - 1945

Marie-Madeleine Anstett

La problématique

Si l'incorporation forcée des jeunes Alsaciens-Mosellans dans la *Wehrmacht* pendant la Seconde Guerre mondiale est mieux connue, l'objectif de ce mémoire vise à mettre en lumière l'enrôlement, contre leur gré¹, des jeunes filles alsaciennes² dans le *Reichsarbeitsdienst*³ et le *Kriegshilfsdienst*⁴ du IIIe Reich. Le travail de recherche s'est efforcé d'explorer leurs conditions de travail et de vie chez les employeurs et dans les camps, le véritable but poursuivi par les autorités du RAD visant à mettre les jeunes recrues au service de la guerre totale, les formes de résistance et les représailles, la libération des camps et leur difficile retour à la maison... un engrenage implacable qui a fait de nombreuses victimes⁵. Enfin, celles qui sont rentrées, ont souffert de séquelles à vie et ont dû mener un combat de soixante-cinq ans pour leur honneur.

La démarche

Ce mémoire s'appuie sur un corpus d'une cinquantaine de témoignages écrits ou oraux recueillis à cet effet. Dialoguant entre eux et conjugués avec des récits de vie ou des monographies édités, ils permettent de dégager des lignes directrices d'un parcours commun dans toute sa diversité d'expériences personnelles et humaines. Une confrontation entre eux a permis de dépasser leur singularité, de construire progressivement une représentation plus claire des faits et de thématiser les problématiques. Mis en regard des documents administratifs d'archives publiques⁶ ou privées⁷, ils s'interpellent les uns les autres et gagnent en vérité historique. Des ouvrages scolaires, des livres, des brochures et des posters de propagande, ainsi que des extraits de journaux contemporains des événements, analysés avec discernement, ont étoffé la thématique.

Une bibliographie composée en majeure partie d'alsatiques et d'ouvrages allemands ont permis de mieux contextualiser les témoignages et de les insérer dans la chronologie des faits historiques. Les publications allemandes ont permis d'éclairer certains paradoxes, notamment le rôle assigné aux femmes du IIIe Reich qui semble, à première vue, être en contradiction avec la doctrine prônée.

Ces recherches ont permis aussi de revisiter des mythes. Celui, tout d'abord, de l'école supérieure du travail pour tous supposée former une nouvelle génération de fourmis

¹ Il y a eu également quelques volontaires, mais leur vécu, se situant dans l'acceptation, n'est pas le même.

² La thématique développée concerne également la Moselle qui a subi un sort semblable à celui de l'Alsace. Mais un périmètre a dû être défini dans le cadre de ce travail.

³ ou RAD, Service du Travail du Reich.

⁴ Ou KHD, service auxiliaire de guerre.

⁵ Dont le chiffre en ce qui concerne les Alsaciennes-Lorraines n'est pas connu.

⁶ Archives départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

⁷ Archives de la Congrégation de la Divine Providence de Ribeauvillé.

ouvrières employées à la construction d'un *Reich* millénaire. Or, toutes les tentatives entreprises par Sauckel de mettre la femme allemande - entre 17 et 45 ans - au travail, auraient échoué⁸... parce que le *Führer* craignait pour leur fécondité et sa politique nataliste. Les Alsaciennes, au contraire, représentaient pour le *Gauleiter* de l'Alsace « *un important réservoir de main d'œuvre prêt à l'emploi pour le Reich*⁹ », et y furent assujetties sans égard. Les méthodes de contraception, au stade expérimental, pratiquées à leur insu ou contre leur accord au *RAD*, ne semblent d'ailleurs pas les avoir destinées à la maternité.

Le schéma du mémoire

Après avoir rappelé l'Histoire de l'Alsace et les théories ethniques nazies qui mènent à l'annexion de fait ainsi que les mesures musclées qui l'accompagnent, le développement du mémoire suit le parcours de la jeunesse tracé par le *Führer* : « *De la maison paternelle à l'école supérieure*¹⁰ ». La prise en main des enfants commence dès leur scolarisation à l'âge de six ans et leur embrigadement dans les Jeunesses hitlériennes, dès l'âge de dix ans. De l'apprentissage, ils passent à dix-huit ans, selon un principe d'égalité, par l'école supérieure du *Reichsarbeitsdienst*. Cette formation paramilitaire prépare les jeunes gens au *Wehrdienst* et les jeunes filles allemandes de souche à leur rôle d'épouse et de mère.

Les jeunes Alsaciennes, issues de l'annexion, sont enrôlées à dix-sept ans et engagées dans le dispositif économique et militaire du *Reich*. Elles ont, en sus, l'opprobre en héritage. Elles sont traitées de collaboratrices par les autorités militaires alliées. L'interruption de leurs études nuit à leur carrière professionnelle et leur certificat de travail, établi par l'employeur du III^e *Reich*, est suspect. Le devoir de réserve que leur impose la société, parfois leur famille et souvent elles-mêmes, les murent dans un épais silence qu'elles ne brisent finalement que pour défendre leur honneur. Enfin, caractérisée de « régionale », leur histoire est tout simplement gommée de l'Histoire nationale.

De l'annexion à l'incorporation forcée

En juin 1940, après six semaines à peine de combat, la France est défaite. Le gouvernement de Pétain opte pour un armistice, signé le 22 juin à Rethondes. L'accord qui entre en vigueur le 25 juin 1940, morcelle la France¹¹ et le *Reich* annexe l'Alsace-Lorraine de fait. Le département de la Moselle est rattaché au *Gau* de la « Marche de

⁸ FOCKE Harald, REIMER Uwe, *Alltag unterm Hakenkreuz : wie die Nazis das Leben der Deutschen veränderten*, Reinbek bei Hamburg, Rowohlt Taschenbuch Verlag GmbH, 1979, p. 163-165.

⁹ Cf. ADBR 126 AL 3606, courrier du 3 janvier 1942 du *Chef der Zivilverwaltung im Elsass*, adressé au *Reichsarbeitsführer im Reichsministerium des Innern*.

¹⁰ La *Hochschule* commence avec l'*Arbeitsdienst* et verse les garçons dans le *Wehrdienst* ; les filles, quant à elles, doivent fonder un foyer et donner naissance à de nombreux petits soldats pour le *Führer*... Cf. Le tableau reproduit dans STILLIG (Dr.) Jürgen, WIPPERMANN (Prof. Dr.) Wolfgang, *Der Nationalsozialismus, die Zeit der NS-Herrschaft und ihre Bedeutung für die deutsche Geschichte*, Berlin, Cornelsen Verlag, 2000, p. 59.

¹¹ Schématiquement, il s'agit « *d'une zone dite libre au sud, d'une zone occupée au nord, le long de la frontière italienne et en bordure de l'Atlantique jusqu'aux Pyrénées*. Cf. VONAU Jean-Laurent, *Le Gauleiter Wagner, le bourreau de l'Alsace*, Strasbourg, La Nuée Bleue/DNA, 2011, p.17.

l'Ouest »¹², tandis que celui de l'Alsace au *Gau* de Bade placé sous l'autorité du *Gauleiter* Wagner.

Après avoir expulsé¹³ tous ceux qu'il ne juge pas « germanisables » selon des critères nationaux-socialistes¹⁴, R. Wagner lance immédiatement son programme de formation accélérée. Défrancisation, germanisation et nazification en sont les maîtres mots, et quand Hitler lui laisse dix ans pour atteindre son but, Wagner dit mieux : « Cinq ! » Pour légitimer sa démarche, il dit agir au nom du « *Volkstum* ». Il sous-entend une certaine « ethnicité germanique » qui doit rassembler tous les *Volksdeutsche*, au nom du sang sous le drapeau nazi¹⁵, mais sans leur accorder les mêmes droits qu'aux *Reichsdeutschen*¹⁶.

Pour arriver à ses fins, le chef de l'administration civile de l'Alsace fait appel aux multiples compétences des différents organes de répression du parti. Les récalcitrants sont envoyés au camp de sûreté, le *Sicherheitslager* de Schirmeck-Vorbruck, ou au proche camp de concentration du *Struthof*. D'autres encore sont internés dans des camps de travail ouverts spécialement aux Alsaciens en Allemagne¹⁷ ou déportés à l'« Est » avec leur famille. Les passeurs et les réfractaires, pris en flagrant délit aux frontières de l'Alsace, sont passibles de lourdes sanctions, allant jusqu'à l'exécution. Enfin, la *Sippenhaft*¹⁸ introduite le 1er octobre 1943, à effet rétroactif au 25 août 1942, s'en prend non seulement au clan familial tout entier, mais aussi aux voisins et aux amis.

Si au début de l'annexion, l'OKW¹⁹ hésite encore à enrôler la jeunesse alsacienne dans la *Wehrmacht*, parce qu'elle n'est pas digne de confiance, les revers essuyés sur le front russe en 1941 vont balayer leur réticence. Il introduit l'astreinte au *Reichsarbeitsdienst* dès le 8 mai 1941, pour les garçons et les filles. Un nouveau pas est encore franchi le 25 août 1942 avec l'introduction en Alsace du service obligatoire dans la *Wehrmacht*²⁰. Le sort que réserve Hitler à la jeunesse des pays et régions annexés est sans équivoque. En 1938 déjà, à Reichenberg, il l'avait promis aux Sudètes :

« Cette jeunesse n'apprend rien d'autre qu'à penser allemand, qu'à agir allemand. Si ces jeunes entrent dans nos organisations à dix ans, puis quatre ans plus tard dans la HJ pour

¹² *Westmark*.

¹³ avec quelques kilos de bagages et confiscation de tous leurs biens, in LE MAREC Bernard, LE MAREC Gérard, *L'Alsace dans la guerre 1939-1945 : La Tentative de ré-annexion*, Guebwiller, Alsatia Editions, 2000, p. 49.

¹⁴ LE MAREC Bernard, LE MAREC Gérard, *L'Alsace dans la guerre 1939-1945 : La Tentative de ré-annexion*, Guebwiller, Alsatia Editions, 2000, p. 49.

¹⁵ Mais en réalité, quand les Alsaciennes sont appelées dans le *RAD* sous prétexte d'être membres de ce *Volkstum*, elles sont, en même temps, victimes de discriminations au nom de ce même *Volkstum*, car elles ne sont que des Allemandes d'annexion.

¹⁶ Les Allemands de l'*Altreich*.

¹⁷ ROTH-ZIMMERMANN Marie-Louise, *Je me souviens de Schelklingen : une jeune Alsacienne dans un camp de rééducation nazi*, Strasbourg, La Nuée Bleue/DNA, 1999.

¹⁸ Le clan tout entier. Cf. MEYSEMBOURG Jean-Jacques, « Les morceaux choisis de Jean-Jacques Meysembourg », *Le Courrier du Mémorial* 12, Schirmeck, 2008, p. 16.

¹⁹ *Oberkommando der Wehrmacht*.

²⁰ Vingt-et-une classes, de 17 à 38 ans, sont touchées. Cf. RIEGERT Henry, *Le Journal historique de l'Alsace*, Tome 6, Mulhouse, Editions « l'Alsace », 1980, p. 719.

*quatre autres années, ce n'est pas pour les rendre à leurs parents ; au contraire, nous les prenons ensuite dans le Parti, le Front du Travail, les SA ou les SS. Et ils ne seront plus jamais libres, tout au long de leur vie. »*²¹

Des soldats pour Hitler. Tel est donc le sort de la jeunesse d'Alsace-Lorraine annexée au *Reich*. Cette déclaration du *Führer*, qui tient en quelques lignes, trace le funeste destin de 130 000 fils et de 15 000 filles d'Alsace-Lorraine, embrigadés de force dans les structures nazies à partir de juin 1940, jusque, pour certains, bien après l'Armistice, puisque le dernier d'entre eux ne rentrera de sa captivité russe qu'en 1955²²... d'autres ne rentrant jamais.

L'itinéraire des jeunes filles les mènera, elles aussi, de la *HJ* au Front du Travail²³ dans les campagnes et dans les usines de guerre, et pour certaines d'entre elles dans la *Wehrmacht*.

I. De l'embrigadement au conseil de révision de la jeunesse féminine alsacienne

La premier chapitre s'ouvre sur la nazification par l'école et une mise au pas dans le *Bund Deutscher Mädel*²⁴. Cette partie n'oublie pas d'évoquer le sort d'adolescentes âgées d'à peine quinze ans, mises au travail dans les usines de munitions.

Après le quasi échec d'une intense campagne de propagande titrant « *Alsaciennes, inscrivez-vous au Service du Travail du Reich* », le *Gauleiter* Wagner rend le service obligatoire pour les classes nées en 1923, 1924, 1925²⁵ et 1926.

A partir de novembre 1941, à l'issue d'un simulacre de conseil de révision qui juge des jeunes filles de dix-sept ans « aptes au *RAD* », celles-ci sont envoyées par trains entiers dans le *Reich*, accomplir un service de six mois au bénéfice de familles allemandes. Toute tentative de s'y soustraire est vaine. Même les jeunes filles exemptées par le décret, y sont assujetties. Le *Gauleiter* a, en effet, ordonné que les exceptions qui ont cours dans le *Reich*, ne soient en aucun cas applicables en Alsace²⁶. En cas de non présentation au conseil de révision, les recrues sont cherchées *manu militari* et en cas de refus de s'engager, elles sont envoyées au camp de redressement à Schirmeck, leurs familles menacées de transplantation dans des camps de travail.

II. Les Alsaciennes, *Arbeitsmädchen* dans le *Reichsarbeitsdienst*

²¹ Extrait du discours d'Hitler à une manifestation à Reichenberg, territoire des Sudètes, le 2 décembre 1938. Cf. SCHMITT Louis, « A l'école nazie : Elèves et enseignants à l'épreuve de la propagande », *Les Saisons d'Alsace* 114, Strasbourg, Editions la Nuée Bleue, 1991-1992, p.175, note 3.

²² MULLER Claude et CLEMENTZ Elisabeth, (sous la direction), *Autorité, Liberté, Contrainte en Alsace, Regards sur l'histoire d'Alsace XIe-XXIe siècle*, Colloque des 90 ans de l'Institut d'Histoire d'Alsace du 1^{er} au 3 octobre 2009 à Strasbourg et Colmar, Strasbourg, Editions Place Stanislas, 2010, p. 284.

²³ Cf. Le tableau reproduit dans STILLIG (Dr.) Jürgen, WIPPERMANN (Prof. Dr.) Wolfgang, *Der Nationalsozialismus, die Zeit der NS-Herrschaft und ihre Bedeutung für die deutsche Geschichte*, Berlin, Cornelsen Verlag, 2000, p. 59.

²⁴ Ou *BDM* : Union des jeunes filles allemandes.

²⁵ La classe 1925 est essentiellement affectée aux usines en Alsace.

²⁶ Cf. ADBR 126 AL 3606, courrier du 3 janvier 1942 du *Chef der Zivilverwaltung im Elsass*, adressé au *Reichsarbeitsführer im Reichsministerium des Innern*.

Les jeunes filles ouvrent grand les portes de leurs camps de travail du *RAD* et racontent leur vie rythmée par de nombreux appels : des chaussures aux broches à dents, en passant par les escabeaux et les vélos. Elles accomplissent, à leur arrivée, des tâches ménagères pour la communauté à l'intérieur du camp. Après deux à trois semaines de formation, elles sont envoyées dans des familles avoisinantes, essentiellement rurales. En sus des travaux ménagers, de la cuisine et de la garde d'enfants, elles exécutent des travaux à la ferme et dans les champs, les vignes et les forêts pour remplacer les hommes partis au front. Elles déblayent les gravats dans les villes bombardées et portent secours aux victimes. Les journées sont longues et souvent épuisantes physiquement et moralement.

En soirée, elles subissent encore un endoctrinement idéologique et doivent applaudir aux prouesses de la *Wehrmacht*, avec la peur au ventre pour les leurs et une souffrance - et plus tard une joie - qu'elles ne peuvent exprimer. Les moments de détente sont consacrés à diverses activités, mais sans que le but éducatif cohérent ne soit perdu de vue. Les chants et la musique folkloriques occupent une place privilégiée. Ils doivent, en effet, leur apprendre à aimer la nouvelle patrie plus vaste et plus abstraite que l'étroit pays dont elles sont originaires²⁷. Ces *Heimatabende* doivent aussi tisser des liens forts entre les camarades et leurs cheftaines. Chez leurs homologues masculins cela fait partie de la préparation paramilitaire.

En fin de semaine, si elles ne sont pas consignées au camp, elles ont droit à une promenade dominicale qui les conduit souvent dans une chapelle ou à la découverte d'une bourgade voisine. Mais la cheftaine les invite de préférence à visiter, en groupe, un camp voisin. Elles s'y rendent à pied, en rangs et en chantant pour donner une image positive de leur communauté. Elles organisent des « journées portes ouvertes » pour les villageois et les parents. En exaltant ainsi l'insouciance et la joie de vivre, elles doivent divertir et remonter le moral aux populations éprouvées par les mauvaises nouvelles du front.

Cette partie s'efforce aussi de montrer ce que cache leur serment au *Führer* et à la communauté du peuple germanique. Leur éducation visant à faire d'elles de parfaites épouses et mères de famille est assortie de la trilogie : obéissance, camaraderie et fidélité. Pour ce qu'elles jugent être la moindre « entorse » au règlement du camp, ces dernières ont recours à des actions coercitives, voire à la violence, ou au *Kriegsgericht*, qui au nom du peuple allemand, doit faire triompher l'idée politique du *RAD*.

Leurs vécus sont aussi différents que leur origine sociale, leur éducation scolaire, leur caractère, les périodes d'astreinte, les camps, les *Führerinnen*, les camarades et les employeurs auxquels elles ont été mises à disposition pour quelques *Pfennings* par jour, rarement perçus.

En ce qui concerne les premières recrues²⁸, le fait d'avoir été exemptées de l'incorporation dans le *KHD* et libérées définitivement après quatre à sept mois de service, a largement influencé la perception des expériences vécues. Leurs souvenirs restent dans certains cas même plutôt positifs... dans la mesure où elles ignorent les desseins et les pratiques menées à leur insu contre l'intégrité physique et morale de leur personne. En revanche, celles qui ont été incorporées au fur et à mesure des revers de la *Wehrmacht* et qui ont été versées dans le *Kriegshilfsdienst* où les conditions de vie se

²⁷ SOPP Frieda, *Der Reichsarbeitsdienst für die weibliche Jugend, Das Deutschland der Gegenwart* 13, Berlin SO 16, 1942, p. 92.

²⁸ A partir d'octobre 1941.

sont durcies, ont ressenti d'autant plus amèrement le côté kafkaïen de leur situation. Toutes en gardent un goût amer d'injustice, d'impuissance, voire de révolte.

D'aides agricoles et ménagères, destinées à devenir de futures « mères à l'enfant », elles sont censées se transformer sous la baguette des *Führerinnen*, du jour au lendemain, en amazones organisées en véritable troupe de frappe (*schlagkräftige Truppe* »²⁹), prêtes à intervenir de façon immédiate et efficace, là où la guerre réclame des bras.

Cette éducation au travail bien fait, où leur ont été inculqués la diligence, l'ordre, l'exactitude, le soin, la conscience professionnelle, la minutie et bien d'autres qualités encore... saura être mise à profit. Conjuguées aux qualités martiales, la condition physique et l'endurance à toute épreuve sont également des atouts qui se révéleront essentiels dans leurs futures affectations à soutenir l'effort de guerre et à mener le combat aux côtés ou à la place des soldats de la *Wehrmacht*.

Elles sont affectées, sans transition, au *Kriegshilfsdienst* et d'*Arbeitsmädchen*, elles deviennent *Kriesmädchen*, tout en restant, officiellement, en marge de la « vraie » guerre menée, elle, uniquement par les hommes...

III. Les Alsaciennes, auxiliaires de guerre dans le *Kriegshilfsdienst*

En vertu du décret du *Führer* et du *Reichskanzler* du 29 juillet 1941³⁰, le deuxième contingent de recrues alsaciennes³¹ voit à partir d'octobre 1942, son service rallongé à douze mois. Elles sont astreintes à la fin de leur *RAD* au *KHD*, « le service auxiliaire de guerre ». Les *Kriegsmädchen*³² alsaciennes, selon le *Merkblatt* du 1^{er} août 1942³³, sont majoritairement dirigées vers les usines d'armement et de munitions situées dans les environs immédiats de leur camp du *RAD* en Allemagne³⁴. Elles doivent travailler entre dix et douze heures par jour à des cadences soutenues, sous l'œil soupçonneux d'un militaire armé ou d'un « collègue » nazi, qui en tant que membre du *Herrenvolk*³⁵ est d'office leur supérieur. Elles sont mises à la disposition des industriels du *Reich* en échange d'un hébergement insalubre et d'une nourriture insuffisante, exposées en sus aux maladies et aux bombardements alliés. Leur seule bouffée de liberté consiste, pour les plus chanceuses, en une promenade dominicale ou une séance de cinéma, souvent interrompue par une alerte aérienne. Malgré les menaces de représailles contre elles mêmes³⁶ et leur famille³⁷, elles sabotent le travail. Elles désertent. Celles qui sont

²⁹ MORGAN Dagmar G., *Weiblicher Arbeitsdienst in Deutschland*, Darmstadt, 1978, p. 310.

³⁰ ADBR, 126 AL 3606, *Erlass des Führers und Reichskanzlers über den weiteren Kriegseinsatz des Reichsarbeitsdienstes für die weibliche Jugend vom 29. Juli 1941*.

³¹ Celles qui ont été recrutées dans le *RAD* à partir d'avril 1942.

³² jeunes filles (auxiliaires) de la guerre.

³³ ADBR, 126 AL 3606 : *Merkblatt für die Einsatzstellen des Kriegshilfsdienstes des Reichsarbeitsdienstes* (1^{er} août 1942).

³⁴ La classe féminine de 1925 a été majoritairement versée dans les usines de guerre en Alsace. Les bachelières ont été recrutées dans la *Flak*, la D.C.A. allemande.

³⁵ Peuple de seigneurs.

³⁶ « *Ihr kommt an die Wand!* », leur répètent les supérieurs ; ou elles sont envoyées en camp de concentration à proximité des usines d'armements.

³⁷ Les familles sont envoyées dans des camps de travail.

reprises ont interdiction de se rendre dans les abris souterrains et sont exposées aux bombardements alliés, d'autres sont emprisonnées.

Les jeunes filles appelées dans la *Luftwaffe* voient, à partir du 8 avril 1944, leur astreinte encore s'allonger de six mois supplémentaires, totalisant dix-huit mois³⁸. Elles sont soldats à la *Heimatfront* et doivent protéger les populations civiles contre les avions alliés « au sacrifice de leur propre vie » ! « *Heimat* » peut-être, mais aussi « *front* ». Elles sont en première ligne, exposées aux bombardements ou aux tirs alliés. Les pertes humaines exigeant toujours plus de soldats au front, leur astreinte est portée en novembre 1944 à durée illimitée. Certaines d'entre elles sont toujours enrôlées dans les combats bien après la Libération de la France, coupées des nouvelles de leur famille et dans l'angoisse de leur sort, pendant de longues semaines.

A leur sortie des camps du *RAD*, les *Maiden* sont envoyées sur les routes du *Reich* en pleine débâcle, alors que convergent en même temps, de l'Est et de l'Ouest, les armées Alliées. L'euphorie fait vite place à la déception et à l'angoisse. Avec un peu de chance, elles trouvent un emploi dans une ferme ou à la Croix Rouge allemande contre le gîte et le couvert.

Les *Luftwaffenhelferinnen*, capturées en uniforme, sont enfermées dans des camps de prisonnières allemandes et doivent prouver aux officiers qu'elles ne sont pas des traîtresses, mais des incorporées de force. Tandis que d'autres traversent les lignes de combats, bravant tous les dangers pour rentrer à la maison !

A peine remises de leurs épreuves du retour, les plaies non encore cicatrisées, commence alors un long combat pour leur honneur. Suite à une volonté commune entre la France et la République Fédérale d'Allemagne de dédommager les Malgré-Nous et de construire une paix durable entre les deux pays³⁹, la France crée en 1981, la Fondation « Européenne Franco-Allemande »⁴⁰ en l'investissant de cette mission. Dès sa création, les revendications des anciens du *RAD/KHD*, se cristallisent sur la FEFA, chargée de répartir la somme de 250 millions de *DM*⁴¹ allouée⁴² par l'Allemagne en réparation du crime de guerre perpétré en violation de la Convention de la Haye sur le Droit des Gens. Un dénouement de la situation intervient en 2008, grâce à la volonté d'une nouvelle équipe gouvernementale et le Secrétaire d'Etat à la Défense, le Mulhousien Jean-Marie Bockel. Elle permet à 5800 survivants du *RAD/KHD*⁴³ d'être reconnus incorporés de

³⁸ ABDR 126 AL 3605 : *Strassburger Neueste Nachrichten, Folge 116 vom 27.04.44.*

³⁹ Cf. Rapport soumis par MM. Moeller et Hoeffel à Monsieur le Président de la République Française et à Monsieur le Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne le 9 février 1979. Archives de la FEFA.

⁴⁰ FEFA.

⁴¹ Plus de 117 500 000 Euros, versés par l'Allemagne en trois tranches en 1984, 1985 et 1986. KEMPF Andrée, *Histoire de la Fondation « Entente Franco-Allemande »*, Strasbourg, Fondation « Entente Franco-Allemande », 1997, p. 45.

⁴² Les Allemands avaient conditionné le versement de la somme à la levée des séquestres sur, notamment, 500 ha de vignes et le rattachement et la souveraineté de la forêt du Mundat (650 ha), dans la région de Wissembourg ; un litige qui était resté en suspens depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Cf. KEMPF Andrée, *Histoire de la Fondation « Entente Franco-Allemande »*, Strasbourg, Fondation « Entente Franco-Allemande », 1997, p. 41-42.

⁴³ Hommes et femmes.

force et de percevoir une allocation unique de 800 Euros, financés à part égale entre la FEFA et l'Etat Français⁴⁴.

La participation des femmes à l'économie de guerre, voire à la guerre n'est pas nouvelle ni propre aux Allemands, certes. Les femmes ont participé de près ou de loin aux combats aux côtés des hommes dans les pays alliés, mais c'était leur choix. Elles étaient du « bon côté » de la bataille et sont des héroïnes. Les Alsaciennes-Mosellanes ont été enrôlées de force par le vainqueur.

Les témoignages recueillis montrent aussi que les nazis se méfiaient systématiquement des Alsaciennes-Mosellanes et des filles issues de l'annexion en général. Ils les soupçonnaient d'office de vouloir saboter le travail. Ils ont même sous-estimé leur action. Selon leurs possibilités, par des résistances « passives », voire des sabotages ou des désertions, elles ont contribué à l'engorgement administratif, judiciaire et policier, à la déstabilisation et à la chute du régime national-socialiste. A leur façon, elles sont des Héroïnes elles aussi, et attendent la reconnaissance et le droit de cité dans l'Histoire de France.

Un premier pas a été fait en ce sens par le Président Nicolas Sarkozy en 2010 à Colmar, en rendant hommage aux Malgré-Nous, lors de la Célébration des 65 ans de la Victoire du 8 mai 1945 :

« Les Malgré-Nous ne furent pas des traîtres ! (...)

Les Malgré-Nous furent des victimes du nazisme

« Des victimes du pire régime d'oppression que l'histoire ait connu. Les victimes d'un véritable crime de guerre. Je veux dire à tous les Français que le destin tragique de ces hommes fait partie de notre histoire nationale, de notre mémoire collective et que leur douleur mérite la compréhension et le respect. La compréhension et le respect que l'on doit à ceux auxquels nous lie le sentiment profond d'appartenir à la même nation fraternelle qui a partagé tant d'épreuves⁴⁵ ».

Les quelques survivantes étaient alors âgées entre 84 à 87 ans. La majorité de leurs camarades d'infortune n'ont pas vécu assez longtemps pour assister à leur réhabilitation. Elles sont décédées, incomprises, culpabilisées à tort, et pire encore, certaines d'être vouées à l'oubli.

Les femmes incorporées de force survivantes et leurs familles, ainsi que les familles des victimes, attendent ardemment que ces paroles de reconnaissance nationale ne restent pas lettre morte, mais qu'elles soient traduites en action : un chapitre à part entière dans l'Histoire de France. Et par delà les frontières nationales, se pose la question de leur place dans l'Histoire de l'Europe aux côtés de leurs camarades belges, luxembourgeoises, néerlandaises, polonaises, slovènes... et toutes celles qui n'ont pas applaudi à l'*Anschluss* et qui ont été incorporées contre leur volonté.

Enfin, à l'instar des autres pays annexés, cet enrôlement forcé fut meurtrier. Mille victimes alsaciennes parmi les 3 000 opératrices-radio, selon Henry Riegert dans *Le*

⁴⁴ BRASSART- GOERG Marie, « La fin d'une discrimination », *DNA*, 18 juillet 2008.

⁴⁵ Extrait du discours de Nicolas Sarkozy le 8 mai 2010 à Colmar : cf. <http://discours.vie-publique.fr/notices/107001034.html>

journal historique de l'Alsace en 1980⁴⁶. Les témoignages recueillis attestent aussi que certaines d'entre elles sont mortes, brûlées vives dans les usines en feu, sous les bombardements alliés en ville et à la campagne. D'autres sont mortes, assassinées sur leur chemin du retour, ou à la maison des suites de mauvais traitements. Combien sont-elles à avoir dû laisser leur jeune vie pour une cause qui leur était étrangère ?

Monsieur Philippe Richert a promis solennellement dans son discours prononcé au pied de la croix du Mont National, le 25 août 2012, lors de la commémoration du 70^e anniversaire de l'incorporation de force des Alsaciens dans l'armée nazie :

« Demain, ce sera le Mur des Noms, au Mémorial d'Alsace-Moselle, qui viendra nous rappeler le sacrifice des Malgré Nous et des Malgré Elles. (...) Nous l'avons voulu, parce qu'inscrire le nom de ces victimes dans la pierre, est à nos yeux, un devoir moral. Un devoir de piété. Un devoir simplement humain. »

Directeur de recherches : Claude Muller

⁴⁶ RIEGERT Henry, *Le journal historique de l'Alsace*, Tome 6, Mulhouse, Editions « L'Alsace », 1980, p. 719.

Sujet du mémoire : « De la neutralité officieuse au traité d'Aschaffembourg : la « Freie Reichsstadt » de Strasbourg et l'Union évangélique dans les premières années de la guerre de Trente Ans, 1618 -1621.

Résumé

L'histoire de la guerre de Trente Ans à Strasbourg constitue pour les historiens un objet d'étude peu connu, que la complexité et les lacunes des sources rendent difficile d'accès. Que ce soit l'arrivée d'Ernst von Mansfeld en Alsace en 1622 ou encore la période « suédoise », des épisodes du conflit restent encore largement sous-étudiés. Plus particulièrement, les premières années de la guerre, de 1618 à 1621, du début de la révolution protestante en Bohême au traité d'Aschaffembourg, n'ont fait l'objet que d'études parcellaires et relativement anciennes. Ces travaux, souvent teintés de prises de positions confessionnelles et qui tendent à privilégier des enjeux proprement locaux, restent pourtant de solides références pour l'étude de cette « kurze Spanne Zeit » (selon les mots de Rodolphe Reuss), essentielle à la compréhension de l'histoire de la ville lors du plus important conflit de la période moderne européenne.

À Strasbourg, ces trois années se caractérisent par leur complexité et leur densité diplomatique, alors que la cité, membre de l'Union évangélique, mais craignant la puissance montante du camp catholique dans l'Empire et en Alsace, souhaite ne pas prendre position vis-à-vis des enjeux politico-religieux soulevés par la révolution protestante en Bohême. Cette dernière, faisant suite à la défenestration de Prague en mai 1618, déclenche un conflit majeur entre les dirigeants des Etats de la couronne de Bohême et les autorités habsbourgeoises, sur fond de tensions relatives à la préservation des libertés religieuses et territoriales évangéliques. Au nom de la solidarité confessionnelle, les membres de l'Union évangélique, dont Strasbourg, sont sollicités par les dignitaires du soulèvement pour leur fournir de l'aide. Ces appels soulèvent *de facto* la question majeure d'apporter, oui ou non, du soutien financier, voir militaire, aux ennemis de l'Empereur Matthias et du roi de Bohême, Ferdinand

de Styrie. Ainsi, le fil conducteur de ce travail est le cheminement de la politique de neutralité strasbourgeoise vis-à-vis des événements diplomatiques et militaires des débuts de la guerre de Trente Ans. Plus particulièrement, cette étude a pour objectif de mettre en valeur les raisons du désengagement de l'Union évangélique et de la ville de Strasbourg dans les enjeux d'Europe Centrale.

Alors que l'espace rhénan est au coeur des frictions religieuses grandissantes dans l'Empire dès la deuxième moitié du XVI^e siècle, l'Union évangélique et la Ligue catholique sont fondées en 1608 et 1609. Leurs créations respectives concrétisent, en autres, l'aboutissement des tensions confessionnelles dans le *Reich* et établissent un climat de méfiance et d'affrontement évident. En Alsace, l'affaire du chapitre en 1583-1584, la longue « guerre des évêques » entre 1592 et 1604, les répercussions militaires de l'affaire de Clèves et de Juliers dans l'évêché, ainsi que les ambitions contre-réformistes de l'évêque de Strasbourg, Léopold d'Autriche, ont grandement contribué à instaurer un climat tendu dans la province. En 1618, la ville libre de Strasbourg est, contrairement à ce qu'affirme Reuss dans ses travaux, tout sauf « plongée dans la paix la plus profonde ». Alors que les premières missives concernant le soulèvement protestant de Bohême parviennent aux principaux Magistrats rhénans, le climat d'incertitude générale les incline d'emblée vers une posture attentiste.

En effet, alors que les premières mentions des « *Unruhen in Böhmen* » apparaissent dans les actes de la diplomatie strasbourgeoise à l'été 1618, les conseillers de la ville ne tardent pas à marquer leur distance, en pointant notamment la confusion politique qui entoure ces enjeux, jugés préoccupants mais lointains. Cette méfiance est rapidement accentuée par la multiplication des appels à l'aide financiers émanants des dirigeants des Etats de Bohême, auxquels Strasbourg, simultanément rappelée à l'obéissance et à la neutralité par Vienne, refuse de subvenir. D'une manière générale, les diplomates les plus éminents de la ville comme Doctor Anton Wolff et Franz Rudolph Ingold, sont confortés dans leur positionnement neutre lors de l'*Unionstag* de Rothenburg ob der Tauber en septembre 1618. Lors de la conférence, l'assemblée des princes de l'Union évangélique, dirigée par Heidelberg, s'accorde sur la nature religieuse indéniable de la révolution de Bohême, impliquant directement la solidarité et l'assistance à porter à leurs coreligionnaires. Pourtant, les dignitaires de l'Union s'empresent d'exclure une intervention militaire et se contentent de rappeler quelques mesures symboliques relatives à la *Religionsfreiheit* dans l'Empire.

Alors que le conflit tend à s'enliser en Bohême, le camp catholique se structure autour

de la puissance grandissante de la Ligue de Maximilien de Bavière. En Alsace, les autorités strasbourgeoises déplorent la détérioration de la situation régionale en raison de l'augmentation des passages de troupes catholiques destinées à l'Europe Centrale. Principalement recrutés dans les Pays-Bas espagnols, ces régiments, dont on craint un sursaut contre les évangéliques rhénans, sont guidées puis rassemblés par Léopold d'Autriche en Haute-Alsace. Rappelant son attachement à la « *Landsicherheit* » et sa méfiance quant aux projets de son évêque, Strasbourg entreprend hâtivement de revoir ses défenses afin de préserver ses intérêts. Même si la pression diplomatique exercée par les autorités de l'Union la pousse à avancer 5000 florins aux « confédérés », la ville rhénane profite de ce climat d'incertitude pour amorcer un repli diplomatique vis-à-vis des partisans d'une intervention en Bohême, particulièrement influents dans les cercles de l'Electeur palatin Frédéric V. Ces derniers, rassemblés autour de Christian d'Anhalt, parviennent progressivement à imposer une militarisation massive de l'Union. Décidée lors d'une conférence tenue à Heilbronn en juin 1619, cette ligne politique belliciste est très vivement critiquée par Strasbourg et ses alliées comme Ulm et Nuremberg. Strasbourg, en tant qu'une des principales contributrices financières de l'alliance, affiche ouvertement son désaccord avec le *Direktorium* et ne cache pas un certain désintérêt pour les enjeux d'Europe Centrale, au profit de sa sécurité et ses affaires intérieures.

Le renforcement de la Ligue catholique à Eichstätt en août 1619 ainsi que l'élection de Ferdinand à la dignité impériale le 28 du même mois, marquent un fort durcissement militaro-politique vis-à-vis des intérêts protestants. Par l'intermédiaire d'Eberhard von Rappolstein, seigneur de Haute-Alsace fidèle à Vienne, l'Empereur rappelle sèchement Strasbourg à lui rester fidèle et de se garder de toute ingérence dans les affaires de Bohême. Suite à l'élection de Frédéric V à la *Wenzelskrone* en août 1619, à laquelle les villes de l'Union s'étaient fermement opposées, une certaine confusion règne dans les chancelleries protestantes. Alors que la majorité des *Stände* de l'alliance considèrent l'arrivée à Prague de l'Electeur comme une provocation, Strasbourg se hâte d'afficher son désaccord avec les projets du nouveau roi de Bohême et amplifie son repli diplomatique, qui se mue progressivement en isolationnisme politique. Se déclarant irritée par le coût et l'inaction de l'armée de l'Union et par les nombreuses conférences organisées par l'alliance, les cercles dirigeants de la cité évoquent même des tractations entreprises avec d'autres *Stände* protestants, impliquant sa séparation du *Bündniss* protestant fondé en 1608.

Après le convent de Nuremberg en novembre 1619, les autorités municipales sont

encore davantage encouragées dans leur neutralité à la vue des difficultés économiques croissantes que rencontre la ville et ses alliées de l'espace rhénan. Une dévaluation générale des « bonnes monnaies » dans l'Empire entraîne une hausse des prix considérable ainsi qu'un accroissement des activités spéculatives dans la cité. La « *Kipper und Wipper Zeit* », entraînant progressivement une série d'importantes mesures de restrictions budgétaires, dispose encore moins la ville à payer les contributions financières demandées par le *Direktorium* de l'Union évangélique, dont l'implication directe en Bohême engendre des besoins croissants. Dans ce contexte difficile, Strasbourg, davantage préoccupée par ses affaires intérieures, refuse ouvertement de se rendre à certaines réunions de l'Union. Les jugeant inutiles et paralysées par les ambitions princières, les conseillers strasbourgeois prolongent une *Realpolitik* de circonstance. De plus, les avertissements impériaux - des rumeurs mentionnent même une mise au ban de l'Empire - contre une ingérence strasbourgeoise dans la guerre de Bohême, poussent une nouvelle fois les cercles dirigeants à évoquer une sortie de l'Union pour préserver leurs intérêts. Dès le début du mois de mai 1620, l'attention des diplomates de la ville est retenue par le passage prochain d'une importante délégation française, conviée au convent général d'Ulm pour faire aboutir une paix entre les deux camps. Après une halte hautement encadrée de deux jours dans la cité, le duc d'Angoulême et sa suite se rendent à la conférence. Après plusieurs jours de négociations, le camp catholique y obtient un cessez-le-feu très avantageux, fixant l'Union sur le Rhin tout en isolant entièrement Frédéric V et les dirigeants des Etats de Bohême à l'est. Ce véritable triomphe diplomatique catholique autorise notamment l'entrée, au cours de l'été 1620, de Maximilien de Bavière en Bohême et l'avancée des troupes espagnoles vers les terres palatines.

Paniquée par la mise en mouvement des forces catholiques au nord, Strasbourg craint tout particulièrement une entreprise militaire de Spinola contre ses murs. Plusieurs rumeurs, la mettant en garde contre un assaut espagnol, parviennent à la chancellerie de la ville au cours de l'automne 1620. Aux réticences de se rendre aux conférences organisées par l'Alliance s'ajoute désormais le plus strict refus de subvenir aux contributions financières qui lui sont demandées. Alors que les troupes catholiques progressent rapidement en Bohême et dans le Palatinat, le conseil des XIII dénonce ouvertement la « *Unionskrankheit* » et la nécessité de se séparer rapidement des intérêts de Heidelberg. La défaite totale d'Anhalt et de l'Electeur devant les murs de Prague dans les premiers jours de novembre 1620 achève de dissiper l'entrain restant pour l'Union évangélique dans les rangs protestants. Encore plus au sein des

viles que dans les principales cours princières protestantes de l'alliance, la volonté de se réconcilier avec Vienne prend de l'importance. Selon les actes de la diplomatie municipale, Strasbourg entre en contact avec les deux commissaires impériaux, Ludwig V de Hesse-Darmstadt et l'archevêque de Mayence, pour s'informer des conditions à remplir pour se désolidariser de l'Union évangélique, à laquelle elle adhérait depuis 1609. Après plusieurs concertations avec Ulm et Nuremberg, les autorités strasbourgeoises, résolues à quitter le *Bündniss*, se rendent en secret auprès des commissaires de Ferdinand à Aschaffenburg pour négocier un traité. Après d'importantes tractations, les diplomates strasbourgeois, Franz Rudolf Ingold et le Dr. Anton Wolff, s'accordent avec Vienne sur les conditions à respecter pour leur *Aussöhnung* avec le *Kaiser* et le traité d'Aschaffenburg est signé entre les deux partis le 14 mars 1621. En échange d'une stricte neutralité dans le conflit, Strasbourg obtient des garanties sécuritaires, commerciales et la création de son université, inaugurée en grande pompe durant l'été 1621. Dépassée par l'ampleur des négociations séparatistes dans ses rangs, l'Union évangélique est finalement dissolue par ses membres après l'accord de Mayence, signé le 12 avril 1621.

En conclusion de ce travail, étudiant le désengagement de l'Union et de Strasbourg dans les enjeux d'Europe Centrale, nous avons pu dégager des éléments de compréhension importants, expliquant le choix de ce positionnement politique ouvertement isolationniste.

Avant d'en venir aux enjeux proprement strasbourgeois, il convient de s'attarder sur les limites de l'Union évangélique au début du conflit. Ne bénéficiant que d'une influence limitée dans l'Empire, l'alliance d'Ahausen se trouve également paralysée par un manque de moyens financiers et une assemblée clivée entre les *Höheren Ständen* et les villes, eux même divisés sur des questions confessionnelles. Effectivement, les interventionnistes, favorable à Heidelberg et majoritairement calvinistes, s'opposent aux isolationnistes, partisans de la théologie luthérienne orthodoxe saxonne. Cette dernière, prônant le respect de l'ordre établi et de l'autorité impériale, semble importante dans la psychologie du Magistrat à Strasbourg. La révolution protestante de Bohême contre Vienne y a probablement été perçue comme une rébellion séculaire et illégitime des sujets contre leur souverain. Comme le précise les travaux de Jean-Pierre Kintz, ces préceptes religieux, émanants de la faculté de théologie luthérienne, ont sans doute acquis une influence non négligeable dans l'élaboration de la neutralité politique municipale. A ces considérations morales s'ajoute également une attention particulière portée par les dirigeants de la cité à la « raison d'Etat », dans le but de préserver les intérêts de la *Reichsstadt*. Cette politique opportuniste et pragmatique, modelée par les

attentes de l'Union et les menaces catholiques, a primé dans les cercles dirigeants durant la période. La pression fiscale engendrée par la militarisation de l'Union et ses réunions fréquentes, a décidé Strasbourg, alors touchée par la crise économique, de ne pas prendre position et à terme, d'officialiser cette neutralité, tacitement choisie dès 1618, à Aschaffembourg en 1621.

Après une décennie d'incertitudes, ce n'est qu'en mai 1632 que les clauses du traité d'Aschaffembourg sont rompues par la ville de Strasbourg, alors que ses autorités entrent dans une alliance militaro-économique avec la Suède de Gustave Adolphe.

Directeurs de recherche : Frank Muller ; Elisabeth Clementz ; Isabelle Laboulais.

Muller Gilles

L'Alsace et la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714)

Introduction

A la suite des affres de la Seconde Guerre mondiale, l'histoire militaire se trouve reléguée au rang de discipline annexe et laissée aux mains des sociologues et des polémologues. François Simiand en fait une critique acerbe en dénonçant les trois « idoles » de l'histoire-bataille : les aspects politique, individuel et chronologique. Simiand reproche à cette histoire de jouer un rôle majeur dans le « roman national ». Aussi, jusque vers la fin des années 1970, l'histoire des guerres connaît-elle un désintérêt de la part du milieu historien. Cette « néo histoire-bataille » intègre largement tous les renouvellements historiographiques autour de l'objet, l'événement, la longue durée, les structures et la mémoire.

Le sujet de ce mémoire s'insère donc dans le cadre renouvelé de l'histoire militaire qui s'attache davantage à la perception du conflit, à ses structures qu'à ses faits. L'objectif est double : insérer une histoire régionale dans le cadre d'un conflit européen et étudier l'Alsace comme une entité géographique à la périphérie orientale du royaume de France. La guerre de Succession d'Espagne en Alsace est un thème encore peu étudié. Hormis l'ouvrage pertinent de Lise Pommois traitant du conflit uniquement dans la région du Ried Nord et de quelques articles dans les périodiques alsatiques, le sujet demeure absent de grandes études.

La région frontalière, où l'on parle la langue de l'ennemi et non celle du monarque, connaît une situation unique. Les maréchaux français qui se sentent en terre étrangère sont généralement plus prompts à détruire qu'à préserver « le beau jardin de la France ». Aux côtés de l'intendant responsable du bon fonctionnement de la province divers maréchaux témoignent de la vie en Alsace et du déroulement de la guerre. Les sources recueillies au Service Historique de la Défense à Vincennes permettent d'appréhender la conduite de la guerre et la perception de l'Alsace par l'élite nobiliaire, celle qui conduit la guerre.

La France et l'Espagne se retrouvent dès 1701 esseulées contre une vaste coalition européenne. L'Alsace, au même titre que la Flandre et l'Italie du Nord, constitue

un espace conflictuel entre les troupes françaises de l'armée du Rhin – appelée aussi armée d'Allemagne – et les armées impériales. Pour présenter le déroulement de la guerre de Succession d'Espagne en Alsace, on a privilégié un plan chronologique en trois parties. Les premières années de la guerre de Succession d'Espagne de 1701 à 1705 sont marquées par une guerre de position et de siège. L'arrivée en Alsace du maréchal de Villars modifie la donne, la guerre de mouvement se substituant à la guerre de position et atteignant son paroxysme avec la prise des lignes de Bühl-Stollhofen en 1707. Enfin de 1709, année décisive de la bataille de Rumersheim, jusqu'en 1712, la guerre de position initiale refait son apparition.

I La géographie sert à faire la guerre (1701-1705)

A la fois conséquence des guerres du XVIIe siècle qui révèlent la suprématie des forteresses et de leurs sièges ainsi que du génie de Sébastien Le Prestre marquis de Vauban, l'Alsace se trouve au début du XVIIIe siècle littéralement cernée d'une ceinture de pierre, la région frontière est devenue de fait une « ligne frontière ». La région est aussi, au tournant du Grand Siècle, une région sensible de l'espace monarchique français. Fernand Braudel dans *l'Identité de la France* la qualifie de « *fragile, cette frontière du Nord-Est et de l'Est est la plus remuante de toutes, la plus vivante, car toujours en alerte, en raison même du danger que constituent des voisins agressifs et redoutables. Ceux-ci ont appris que c'est là qu'il faut attaquer la maison française, avec une chance d'en enfoncer la porte* ».

Placée comme un éperon pour une éventuelle percée dans l'Empire germanique, la province devient lors de la Guerre de Succession d'Espagne un champ de bataille. La réalité du conflit explique l'omniprésence militaire, le problème de l'hébergement des troupes et du ravitaillement en provisions et en armes. L'Alsace est encore dans l'esprit des contemporains une entité géographique mal définie. Mais, après la prise de Strasbourg en pleine paix (1681), le roi entend former la « Province d'Alsace ». Son état de frontière amène la construction d' « une ceinture de pierres » conçue par Vauban et Jacques Tarade le long du Rhin. Ces places fortes successives tendent à délimiter la frontière orientale et septentrionale de l'Alsace. Alors que les premières années de la guerre de Succession d'Espagne font clairement apparaître une guerre de position, vraisemblablement liée à l'équilibre des troupes en présence, la venue du maréchal de

Villars, considéré par les contemporains mais aussi les historiens comme l'un des meilleurs stratèges militaires de Louis XIV va mettre à mal ce bel ordonnancement.

II Phases offensives de l'armée française et guerre de mouvement (1705-1708)

Villars, en effet, par sa fougue et son audace, introduit une nouvelle dimension dans la conduite de la guerre, côté français. La guerre de mouvement prend la suite de la guerre de position, qui se traduit sur le terrain par d'autres manœuvres. Hagenau constitue, de ce point de vue, la matérialisation de ce nouvel état de fait. Plutôt que de s'arquebouter sur sa défense, on cherche plus à contrôler l'espace en général. On vit aussi sur le pays, n'hésitant pas à le dévaster. Mais cette guerre où l'on se déplace aussi un peu plus permet une évaporation plus grande des troupes en mouvement. La Guerre de Succession d'Espagne étant quasiment un conflit à l'échelle de l'Europe – elle s'étend de la mer du Nord à la Méditerranée – le contexte global influe désormais sur le contexte régional. La multiplicité des faits ne permet pas, comme le relève l'historien anglo-saxon John Lynn, une guerre de mouvement cherchant à vaincre l'adversaire en une bataille décisive. Par la force des choses, le conflit devient à nouveau ce qu'il a été à ses débuts : une guerre de position et d'usure.

III Du rejet de la contre-offensive au statu quo (1709-1713)

La guerre de position reprend ses droits dans les dernières années du conflit. Néanmoins en Alsace, l'événement le plus retentissant intervient en l'année 1709. Il s'agit de la bataille de Rumersheim livrée le 26 août 1709. Cette importante victoire des troupes françaises jette un coup de projecteur sur un front alsacien jusque là secondaire. Après l'immobilisme initial, l'audace de Villars modifie la donne sur le front alsacien. La bataille de Rumersheim constitue sans doute un tournant. Étrangement occultée tant par l'historiographie française qu'anglo-saxonne, peut-être obnubilées par Malplaquet, cet affrontement qui va au-delà d'une escarmouche et qui voit s'affronter des généraux de rang inférieur signifie l'absence d'invasion de la région. Pour autant l'Alsace reste encore centrale les dernières années. Quand les armées ont depuis longtemps déserté d'autres champs de bataille, la région reste présente y compris dans les tractations d'Utrecht et de Rastatt, quand le droit poursuit l'action du glaive.

Conclusion : l'Alsace pendant la guerre de Succession d'Espagne : le laboratoire d'un conflit

« Sans commettre une armée au sort d'une journée qui n'étant pas heureuse pourrait me jeter dans de grands embarras ». Cet ordre donné par Louis XIV à Villars le 1er septembre 1705, lequel guerroyait à ce moment en Alsace, dit tout sur notre sujet. Le Roi-Soleil n'envisage rien d'autre qu'une guerre d'usure et de position dans ce qui sera le dernier conflit qu'il connaîtra. Ne pas perdre plutôt que de gagner à tout prix. La guerre défensive apparaît dans toutes les pièces du dossier présenté. Dans cette interminable guerre de position apparaît pourtant une bataille, une seule, celle de Rumersheim le 26 août 1709. Ce n'est pas un général français chargé de mener la campagne sur le Rhin qui en est le vainqueur, mais Éléonor Du Bourg, simple gouverneur de Strasbourg, qui réussit à stopper net une invasion possible de l'Alsace et par delà du royaume.

Pour Louis XIV, la guerre n'est qu'un moyen pour étendre l'influence de la France. A peine les armes tues, les diplomates prennent le relais. Les traités d'Utrecht (1713) puis de Rastatt (1714) sonnent la fin des combats. Philippe V, petit-fils du Roi-Soleil, conserve le trône d'Espagne. Toutefois il doit renoncer définitivement au trône de France. La France, malgré un difficile effort de guerre, conserve toutes les conquêtes précédentes de Louis XIV: Flandre française, Roussillon, Artois, Franche-Comté et Alsace, mais elle cède à la Grande-Bretagne ses possessions en Amérique du Nord. Le traité final de Rastatt marque pour l'Autriche un agrandissement de ses Etats héréditaires, mais les Habsbourg renoncent à la couronne d'Espagne.

*Frise récapitulative des événements survenus en Alsace durant la guerre de Succession
d'Espagne (1701-1714)*

En grisé : phase de la guerre de position (1701-1705) et (1709-1712)

En orangé : phase de la guerre de mouvement (1705-1708) et (1713-1714)

En bleu : les victoires et succès français

© 2014